

Cancer du poumon : quelles sont les modalités et les éventuels effets secondaires de mon traitement ?

Le site du Docteur Jean François MEYER

Adresse du site : www.docvadis.fr/drjfrancoismeyer



Validé par

le Comité Scientifique Pneumologie

Les traitements du cancer du poumon à base de médicaments sont, soit une chimiothérapie conventionnelle, soit une thérapie dite « ciblée », soit une « immunothérapie ». Le mode d'action de ces traitements et leurs éventuels effets secondaires sont différents.

Comment est défini mon traitement ?

Votre traitement est spécifiquement adapté à votre situation.

Le diagnostic nécessite l'analyse d'un fragment de la tumeur prélevé par une biopsie, effectuée dans le cadre d'une fibroscopie, au cours d'une ponction sous scanner ou lors d'un acte chirurgical.

L'analyse des cellules tumorales permet de différencier les types morphologiques, principalement les cancers non à petites cellules et les cancers à petites cellules. Parmi les cancers bronchiques non à petites cellules, les plus fréquents (85 %), on distingue l'adénocarcinome, le carcinome épidermoïde, les carcinomes indifférenciés à grandes cellules.

L'analyse recherche également la présence de certaines anomalies moléculaires (biomarqueurs). Il s'agit notamment :

- De mutations touchant une protéine présente sur la membrane des cellules, appelée récepteur de l'EGF (epidermal growth factor).

Ces anomalies semblent plus fréquentes dans certains cas : femmes, non-fumeurs, personnes d'origine asiatique, malades porteurs de certains sous-types de cancer.

- De translocations du gène ALK (anaplastic lymphoma kinase).

Il s'agit d'une anomalie plus souvent présente chez les jeunes et les non-fumeurs.

- De la présence de PD-L1, un des ligands de la protéine PD1 à la surface de la tumeur qui empêche le système immunitaire de "reconnaître" la tumeur comme telle.

La recherche de ces anomalies sera effectuée quel que soit votre profil ; leur identification permettant de définir le traitement le plus adapté.

En l'absence de biomarqueur, la chimiothérapie conventionnelle vous sera proposée en première intention. Néanmoins, le recours à la thérapie ciblée ou à l'immunothérapie pourrait être envisagé en deuxième ou troisième intention.

Dans tous les cas, l'efficacité de votre traitement sera régulièrement évaluée par l'équipe médicale.

Comment agissent la chimiothérapie conventionnelle et la thérapie ciblée ?

La chimiothérapie conventionnelle utilise des médicaments toxiques pour les cellules tumorales qui bloquent leurs mécanismes de division. Les molécules habituellement employées sont des sels de platine associés à d'autres médicaments, spécifiquement adaptés à votre cas.

Le traitement est administré par voie intraveineuse à un rythme dépendant des médicaments choisis. Il peut être pratiqué en ambulatoire à l'hôpital de jour.

La thérapie ciblée bloque des mécanismes de croissance propres aux cellules cancéreuses. Plusieurs médicaments peuvent être utilisés en fonction des caractéristiques de votre cancer.

Selon le traitement, il est administré par voie intraveineuse ou se présente sous forme de comprimés, à raison d'un comprimé une à deux fois par jour.

L'immunothérapie permet de repérer ou faire repérer par votre système immunitaire les cellules cancéreuses afin qu'elles soient détruites. Elle est administrée par voie intraveineuse toutes les deux ou trois semaines.

Une consultation médicale fera le point, une ou plusieurs fois par trimestre, sur l'efficacité et la tolérance de votre traitement.

Quels sont les effets secondaires possibles de ces trois types de thérapies ?

Les médicaments de chimiothérapie conventionnelle ont la particularité d'agir sur les cellules dont le

renouvellement est rapide, comme les cellules cancéreuses.

Certains types de cellules saines se multiplient également très vite et sont donc sensibles à la chimiothérapie. Lorsqu'elles sont altérées par ces traitements, des effets secondaires apparaissent.

L'équipe médicale surveillera et prendra en charge ces éventuels effets secondaires, qui sont principalement :

- Des troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhée).
- Un manque d'appétit.
- Une fatigue.
- Une perte de cheveux.
- Une insuffisance rénale.
- Une baisse de la quantité de cellules dans le sang se traduisant par un risque accru d'infections (si baisse des globules blancs), de fatigue (secondaire à une anémie en cas de déficit en globules rouges) et de saignements (si baisse des plaquettes nécessaires à la coagulation).
- Des réactions allergiques : difficulté à respirer, respiration sifflante, éruption cutanée ou urticaire, démangeaisons, rougeur au niveau de la face et du cou.
- Un engourdissement ou des picotements au niveau des mains ou des pieds (neuropathie périphérique), des bourdonnements d'oreille (acouphène), une baisse de l'audition.

Plus spécifique, la thérapeutique ciblée est moins toxique que la chimiothérapie conventionnelle. On décrit essentiellement des troubles digestifs (vomissements, diarrhées...), cutanés (éruption qui ressemble à l'acné) ou oculaires (troubles de la vision).

L'immunothérapie, moins toxique que la chimiothérapie, peut également entraîner des troubles cutanés et digestifs, une perte d'appétit ou une modification du goût, qui disparaît à l'arrêt du traitement. Certains de ces effets secondaires peuvent être d'origine immunologique du fait de la stimulation du système immunitaire par ces médicaments.

La plupart des effets secondaires peuvent être limités voire évités grâce à des traitements préventifs ou des conseils pratiques. Des traitements préventifs efficaces contre les nausées et les vomissements peuvent ainsi être prescrits le jour de la chimiothérapie et durant les jours qui suivent. D'autres troubles digestifs comme la diarrhée ou la constipation sont traités par des médicaments adaptés. Dans tous les cas, l'équipe soignante est là pour vous conseiller.

Les effets secondaires liés aux traitements sont variables et dépendent des médicaments administrés

et de la façon dont votre organisme réagit. Leur présence ou leur absence n'a pas de lien avec l'efficacité du traitement dont vous bénéficiez. Certains effets secondaires peuvent être limités, voire évités, grâce à des traitements préventifs ou à des conseils pratiques. Néanmoins, s'ils deviennent trop importants, le traitement sera modifié ou momentanément interrompu.